

Tax Dialogues

— An ACBF and HAUS Webinar Series

Note de synthèse pour le **webinaire de juin 2025**

« **Lutte contre les flux financiers illicites : renforcer
la souveraineté fiscale de l'Afrique** »



Les flux financiers illicites (FFI) drainent chaque année plus de 89 milliards USD hors d'Afrique, soit plus que le montant de l'aide publique au développement reçue par le continent. Cette note de synthèse participe au débat sur les FFI en Afrique et leur impact considérable sur la souveraineté fiscale, la prestation de services publics et la poursuite du développement durable sur le continent. S'appuyant sur les conclusions d'un webinaire multipartite organisé conjointement par la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) et l'Institut finlandais de gestion publique HAUS Ltd, ce document analyse l'ampleur, les facteurs et les faiblesses institutionnelles favorisant les FFI. Il propose des réponses pratiques et stratégiques, telles que le renforcement de la mobilisation des ressources nationales, la promotion de systèmes fiscaux équitables et transparents, l'amélioration des cadres de lutte contre la corruption, la promotion d'outils fiscaux numériques et la défense de règles fiscales mondiales plus équitables. Elle souligne également l'importance d'une volonté politique forte, d'un dialogue politique et d'une coopération transfrontalière pour mettre en place des systèmes économiques inclusifs, responsables et résilients en Afrique. La lutte contre les FFI est présentée non seulement comme un défi technique, mais aussi comme un impératif fondamental en matière de gouvernance et de développement pour le continent.

1. Introduction

Les flux financiers illicites (FFI) constituent une menace majeure pour les économies africaines, entraînant d'importantes pertes de recettes et compromettant le développement durable. On estime que l'Afrique perd chaque année environ 50 à 80 milliards USD du fait des FFI et, si cette tendance se poursuit, le continent pourrait perdre près de 800 milliards USD au cours de la prochaine décennie. Ces sorties de capitaux représentent 5 à 10 % du PIB africain¹, drainant ainsi des ressources qui pourraient autrement financer les services publics, les infrastructures et la réduction de la pauvreté².

La lutte contre les FFI présente de multiples défis. Les pays africains disposent souvent de capacités techniques et d'enquête limitées, d'une faible coordination interinstitutionnelle, d'une coopération internationale insuffisante et d'un accès restreint aux données financières ainsi qu'aux informations sur les bénéficiaires effectifs³.

Par ailleurs, le système financier mondial, qui facilite la dissimulation d'actifs illicites dans des juridictions offshore, complique considérablement la traçabilité, la récupération et le rapatriement des avoirs volés par les pays africains.

Alors que le soutien financier extérieur devrait diminuer dans les prochaines années, les pays africains risquent de s'enfoncer davantage dans un cycle de pauvreté et de sous-développement.⁴ Pour favoriser la croissance économique et renforcer la résilience, il est impératif d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies coordonnées aux niveaux régional et national afin de freiner les flux financiers illicites. Cela suppose de renforcer les cadres juridiques et institutionnels, d'améliorer la transparence financière, de promouvoir la coopération internationale et de développer les capacités des autorités fiscales et répressives.

1. CNUCED (2020) L'Afrique pourrait gagner 89 milliards de dollars par an en réduisant les flux financiers illicites. Disponible à l'adresse : <https://unctad.org/news/africa-could-gain-89-billion-annually-curbing-illicit-financial-flows> (consulté le 30 juillet 2025)

2. Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), 2017. *Impact des flux financiers illicites sur la mobilisation des ressources nationales : optimisation des recettes provenant de la Division des politiques macroéconomiques et du Centre africain pour le développement minier*. Addis-Abeba : CEA. Disponible à l'adresse : https://au.int/sites/default/files/documents/44207-doc-impact_of_illicit_financial_flows_-_april_2017_-_web.pdf [Consulté le 31 juillet 2025].

3. Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), 2018. *Notes de cours sur le renforcement des capacités en Afrique*. Harare : ACBF. Disponible à l'adresse : <https://elibrary.acbfpact.org/acbf/collect/acbf/index/assoc/HASH0285/bcd73299/cccf70ec/24.dir/Lesson%20Notes%20Compendium%20en.pdf> [Consulté le 31 juillet 2025].

4. AFRODAD, 2022. *Analyse du paysage du financement du développement en Afrique*. Harare : Forum et réseau africains sur la dette et le développement (AFRODAD). Disponible à l'adresse : <https://afrodad.org/sites/default/files/publications/Analysis-of-Development-Finance-Landscape-in-Africa.pdf> [Consulté le 31 juillet 2025].

2. Conclusions clés tirées du webinaire



2.1 L'ampleur et l'impact des FFI

On estime que l'Afrique perd chaque année environ 89 milliards USD à cause des flux financiers illicites (FFI), soit davantage que le montant qu'elle reçoit au titre de l'aide publique au développement. Ces flux se concentrent principalement dans le secteur extractif et l'économie numérique, où la faiblesse des mécanismes de contrôle favorise la sous-facturation commerciale et l'évasion fiscale. Les FFI ne constituent pas seulement une perte économique : ils traduisent également des défaillances en matière de gouvernance et des lacunes dans la reddition de comptes. Y remédier exige à la fois des réformes sectorielles ciblées et des efforts plus larges visant à renforcer les institutions et la transparence.



2.2 Coopération régionale et partage des données

Des plateformes régionales telles que le Forum des administrations fiscales ouest-africaines (WATAF) jouent un rôle essentiel dans la promotion de l'échange de données en temps réel et du profilage des risques, renforçant ainsi la capacité des autorités fiscales à repérer et à combattre les flux financiers illicites. Un renforcement de la coopération transfrontalière est indispensable pour détecter et enquêter sur des mécanismes complexes tels que la fraude à la TVA en carrousel, la manipulation des prix de transfert et l'érosion de la base d'imposition.



2.3 Les lacunes en matière de capacités et le défi de la taxe numérique

Les administrations fiscales à travers l'Afrique présentent d'importantes lacunes de capacités en matière d'audit

des plateformes numériques, notamment dans les secteurs du commerce électronique, de la fintech et des autres modèles économiques reposant sur les technologies. Les cadres fiscaux existants peinent souvent à suivre le rythme rapide d'évolution de ces économies numériques, entraînant un décalage croissant entre les politiques fiscales et la création réelle de valeur. Ce désalignement ouvre des brèches exploitables par des acteurs illicites, aggravant ainsi les pertes de recettes. Pour relever ces défis, il est urgent d'investir dans la transformation numérique des systèmes fiscaux — par exemple, grâce à la mise en place de la facturation électronique, d'outils d'audit alimentés par l'intelligence artificielle et d'analyses de données en temps réel — afin de renforcer la transparence, améliorer la conformité et combler les lacunes actuelles en matière de contrôle.



2.4 Dimensions politico-économiques

Lutter efficacement contre les flux financiers illicites (FFI) exige une forte volonté politique, un leadership éthique et des systèmes solides de redevabilité civique. Dans de nombreux cas, les FFI sont facilités ou protégés par des élites politiquement influentes, ce qui rend la réforme institutionnelle et la transparence difficiles à instaurer. Toutefois, l'engagement actif des citoyens — en particulier par le biais des organisations de la société civile et des mouvements dirigés par des jeunes — peut jouer un rôle déterminant pour remettre en cause l'impunité, exiger des réformes et promouvoir une plus grande redevabilité dans la gestion des finances publiques. Le renforcement de ces acteurs est essentiel pour maintenir la dynamique du changement et instaurer des systèmes de gouvernance inclusifs et transparents capables de freiner les FFI.

3. Réponses institutionnelles émergentes

3.1 La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF)

L'ACBF joue un rôle central dans le renforcement de la souveraineté fiscale et de la gouvernance en Afrique, en améliorant les capacités institutionnelles en matière d'analyse des politiques fiscales, de gestion des finances publiques et de mobilisation des ressources nationales. Grâce à son programme d'Excellence en matière de fiscalité et d'administration (Building Excellence in Taxation and Administration, BETA) et à des initiatives telles que l'Académie Uborá, elle aide les ministères des Finances et les autorités fiscales à améliorer la transparence, l'efficacité et la responsabilité dans l'administration fiscale, réduisant ainsi leur dépendance à l'égard de l'aide extérieure. La Fondation encourage l'apprentissage entre pairs, l'assistance technique et le partage des connaissances pour éclairer l'élaboration de politiques et de réformes législatives fondées sur des données probantes. Elle favorise également le développement des capacités institutionnelles des fonctionnaires, de la société civile et des acteurs du secteur privé pour lutter efficacement contre les flux financiers illicites. En facilitant les dialogues politiques de haut niveau et en réunissant des think tanks, l'ACBF propose des solutions innovantes, notamment en matière de fiscalité numérique, pour relever les nouveaux défis fiscaux du continent.

3.2 Réseau pour la justice fiscale en Afrique (Tax Justice Network Africa, TJNA)

Le TJNA est une importante organisation panafricaine de plaidoyer dédiée à la promotion de systèmes fiscaux équitables, transparents et inclusifs. Il se concentre sur la lutte contre les flux financiers illicites, l'évasion fiscale, la planification fiscale agressive et la manipulation des prix de transfert, en particulier dans les secteurs essentiels pour les recettes, tels que les industries extractives. Le TJNA soutient les réformes fiscales mondiales, y compris l'établissement d'une convention-cadre des Nations Unies sur la coopération en matière de fiscalité, afin de garantir des règles fiscales internationales équitables permettant aux pays africains de maîtriser leurs propres politiques économiques et de réduire leur dépendance à l'aide extérieure. Grâce à la recherche, au plaidoyer, au renforcement des capacités et à des partenariats avec la société civile, les organismes régionaux et les organisations intergouvernementales, le TJNA favorise la cohérence des politiques conformément à l'Agenda 2063 et aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

3.3 Forum des administrations fiscales d'Afrique de l'Ouest (WATAF)

Le WATAF est une plateforme sous-régionale clé qui promeut la coopération fiscale et lutte contre les flux financiers illicites entre les États d'Afrique de l'Ouest. Il vise à renforcer la transparence fiscale et à traiter des questions telles que l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, en facilitant l'échange d'informations en temps réel, l'analyse de données et les audits conjoints. Le WATAF appuie les pays membres dans la modernisation de leurs administrations fiscales grâce à la numérisation, au renforcement des capacités et à l'harmonisation des politiques. Par le biais d'ateliers et de forums réguliers, il favorise le partage de connaissances, permettant aux pays de tirer parti des expériences mutuelles afin de renforcer la mobilisation des recettes et de lutter efficacement contre la fraude fiscale transfrontalière.

3.4 L'Union africaine

L'Union africaine (UA) assure un leadership politique essentiel et fournit des orientations normatives pour lutter contre les flux financiers illicites (FFI) à travers le continent. Elle a mis en place le Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites, qui a jeté les bases d'un cadre stratégique pour relever ces défis. Au cœur de ses actions figure l'adoption d'une Position africaine commune sur le recouvrement des avoirs et les FFI, visant à promouvoir une approche unifiée pour récupérer les avoirs volés et réduire les pertes financières. L'UA collabore étroitement avec les communautés économiques régionales, les institutions africaines et les partenaires internationaux afin de bâtir un consensus sur la justice fiscale et la lutte contre la corruption, favorisant ainsi l'élaboration de politiques coordonnées et la coopération transfrontalière pour renforcer la transparence et la redevabilité. Elle plaide également pour l'adoption de technologies fiscales numériques — telles que l'intelligence artificielle, la blockchain et les systèmes de télédéclaration — afin d'améliorer la conformité fiscale, de réduire la corruption et de renforcer le contrôle. L'UA œuvre à l'harmonisation des politiques fiscales des États membres, en les alignant sur les meilleures pratiques internationales tout en plaçant les priorités de développement de l'Afrique au centre. Parmi ses initiatives stratégiques figurent la promotion d'une Convention fiscale des Nations Unies afin de garantir des règles fiscales mondiales inclusives, le renforcement de la mobilisation des ressources nationales par la réduction des fuites de capitaux, ainsi que l'incitation

des États membres à criminaliser les FFI et à appliquer les lois de lutte contre le blanchiment de capitaux et la corruption. L'ensemble de ces efforts vise à protéger

les ressources financières de l'Afrique et à soutenir un développement durable.

4. Priorités stratégiques pour combler les lacunes



Renforcer la recherche et l'analyse de données en tirant parti des technologies modernes de suivi afin d'améliorer la collecte d'informations et la supervision des secteurs vulnérables.



Accroître la transparence et assurer un échange de données en temps voulu entre les gouvernements et les agences, afin de renforcer la redevabilité.



Harmoniser les politiques transfrontalières et faciliter le partage de renseignements pour détecter et prévenir efficacement les flux financiers illicites.



Investir dans les technologies d'audit numérique et renforcer les capacités des agents des douanes et des impôts grâce à des formations ciblées, afin de déceler les fraudes financières.



Garantir un engagement politique durable et allouer des ressources suffisantes pour soutenir les efforts de lutte contre la corruption et d'application de la loi.



Plaider en faveur de règles fiscales mondiales équitables dans le cadre d'un mécanisme dirigé par les Nations Unies, reflétant les réalités et les priorités des pays africains.



Accorder la priorité aux investissements dans les secteurs productifs tels que l'agriculture, l'industrie manufacturière, les énergies renouvelables et les technologies, afin de renforcer la résilience économique et de réduire la dépendance aux flux externes.



Consolider les cadres juridiques et institutionnels tout en promouvant une culture d'intégrité dans les secteurs public et privé, pour dissuader l'évasion fiscale et les pratiques illicites.

Les experts estiment que des interventions soutenues et coordonnées permettront de réaliser des progrès graduels mais significatifs. Les réformes renforceront la gouvernance et les cadres réglementaires, amélioreront la transparence financière, développeront les capacités institutionnelles et approfondiront la collaboration entre les parties prenantes. Bien que des défis systémiques persistent, ces efforts poseront les bases d'une architecture fiscale résiliente, transparente et responsable, capable de réduire les flux financiers illicites et de soutenir une croissance inclusive.

5. Conclusion

Les flux financiers illicites continuent de priver l'Afrique de ressources cruciales pour son développement et la réduction de la pauvreté. Une réponse efficace exige une approche multipartite intégrant la réforme juridique, le renforcement des capacités techniques, le leadership politique et la coopération internationale. L'accélération de l'innovation fiscale numérique et la promotion d'une gouvernance fiscale mondiale équitable sont essentielles. Grâce à une volonté politique durable et à une collaboration régionale, l'Afrique peut retrouver sa souveraineté financière, renforcer la mobilisation des ressources nationales et tracer une voie de développement durable libérée du fardeau des sorties illicites de capitaux.

Ordre du jour

Time (GMT+3)	Segment
Facilitator: Amina Ebrahim; Research Fellow, UNU WIDER	
15:00–15:10	Opening Remarks (HAUS and ACBF) • Abdrahamane Dicko; for the Executive Secretary, ACBF • Kirsi Aaltola; Director, Development Services, HAUS
15:10–15:20	Framing Presentation: Overview of IFFs in Africa • Luckystar Miyandazi; Tax and Domestic Revenue Mobilisation Adviser, African Union Commission (AUC)
15:20–16:10	Panel Discussion: Challenges and Opportunities in Addressing IFFs • Rodolphe Bance; Head, Economic and Social Governance Unit, ACBF • Chenai Mukumba; Executive Director, Tax Justice Network Africa (TJNA) • Luckystar Miyandazi; Tax and Domestic Revenue Mobilisation Adviser, African Union Commission (AUC)
16:10–16:25	Open Floor: Reflections and Q&A
16:25–16:30	Closing Remarks and Next Steps • Konsta Heikkilä – Chief Partnership Adviser, African-Finnish Partnerships on Taxation Capacity in Africa, ACBF & HAUS



Tax Dialogues

An ACBF and HAUS Webinar Series

Tax Dialogues Webinar Series – Session II

Title: Combatting Illicit Financial Flows: Strengthening Africa's Fiscal Sovereignty

25 June 2025
 90 minutes
 Virtual (Zoom)

FACILITATOR

AMINA EBRAHIM
Research Fellow, United Nations University World Institute for Development Economics Research (UNU-WIDER)

PANELISTS

DR. PATRICK NDZANA OLOMO
Ag. Director Economic Development, Integration and Trade, Head Economic Policy and Sustainable Development, African Union Commission (AUC)

JULES TAPSOBA
Executive Secretary, West African Tax Administration Forum (WATAF)

CHENAI MUKUMBA
Executive Director, Tax Justice Network Africa (TJNA)

RODOLPHE BANCÉ
Head of Economic and Social Governance, The African Capacity Building Foundation (ACBF)



With support from
Finland's development
cooperation



www.uboraacademy.africa



www.theacbf.org



comms@acbf-pact.org



www.elibrary.theacbf.org



Africa Capacity Building Foundation



ACBF _Official



@theacbf



TheACBF